



Bulletin municipal de liaison du mois de Octobre 2025

Parlem una cultura viva.

A l'heure où notre lieu de vie voit apparaître sur le bord de ses routes des panneaux de signalisation bilingues, du **Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes**, il paraissait important de faire un point sur cette nouvelle signalétique.

Notre PNR compte 99 communes occitanes et catalanes, sa superficie est de 1780 km², et compte environ 29 353 habitants. Depuis 2016, la Région Occitanie et aujourd'hui ses 8 PNR investissent pour le développement et la promotion de la culture occitane et catalane, véritables marqueurs de l'identité régionale.

« Que l'on soit né ou que l'on vienne de s'installer en Région Occitanie, on peut ressentir que l'on vit dans un territoire forgé par une histoire singulière. Celle d'un grand carrefour millénaire des idées et des cultures, héritier de combats pour l'égalité, la dignité, la solidarité. Nos paysages, nos villages, nos patrimoines, nos produits, nos savoir-faire, tout l'art de vivre de notre région parle occitan et catalan. Cette culture s'est construite de la rencontre des pays occitans et catalans qui ont vu fleurir depuis plus de mille ans, au croisement de l'Europe et de la Méditerranée, une civilisation originale, à la fois fière et revendicatrice de ses spécificités et constamment enrichie par sa formidable capacité d'ouverture au monde. Cet héritage, véritable trésor est un bien commun fragile et nous engage dans un combat essentiel pour notre territoire et ses habitants, contribution régionale à un enjeu mondial de premier ordre » #

Quelques dates qui amènent aujourd'hui le bilinguisme sur les panneaux de signalisation.

1951 : Première reconnaissance, avec la loi Deixonne, de l'enseignement des langues régionales.

Entre 1958 et 2005, 85 tentatives d'organisation d'un débat parlementaire sur le statut des langues régionales.

1994 : La loi Toubon indique que toute inscription faite sur la voie publique doit être formulée en langue française.

1999 : La France refuse de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaire. « La langue de la République est le Français ». Mais la Constitution de la Vème République peut autoriser à côté du français une autre langue.

2008 : Révision constitutionnelle. « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France (Enseignement).

2021 : Loi Molac : Protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion (Enseignement, statut de trésor national, légalisation de la signalétique bilingue).

Aujourd'hui les 8 PNR de la Région, systématisent le bilinguisme sur les panneaux d'entrées de Parc, de villages, et d'informations touristiques, sans hiérarchiser les informations : Même taille, même police d'écriture et même style.

#Citation extraite de la brochure « Parlem una cultura viva » éditée par l'UNESCO la Région Occitanie et les 8 PNR régionaux



Panneaux d'entrée du Parc (Bélesta) – Panneaux fournis par le PNR, prochainement placés aux entrées du village

VIE CITOYENNE

Assainissement : Le vendredi 19 septembre, une équipe de la Communauté de Communes du service des eaux est intervenue pour solutionner un problème d'évacuation d'eau d'un système vétuste d'assainissement. Grâce à l'efficacité des deux agents, Guillaume et Yann, le problème a été rapidement solutionné en attendant l'intervention d'une entreprise pour la pose d'un regard de contrôle.

Travaux fructueux : Le SIVOM Rivesaltais/Agly et l'entreprise CITEOS viennent de nous communiquer les premiers résultats du travail effectué sur l'éclairage public. Le changement des luminaires a permis en trois ans 85,3% d'économie d'énergie soit 10 677€ d'économies réalisées pour la commune. Cette somme rentre dans le remboursement progressif des travaux effectués par Caramany. (Chiffres fournis par le SIVOM et CITEOS).

Françoise nous a quitté : Le samedi 20 septembre, Françoise Fouliard dans sa 81ème année, nous a quitté. Bon nombre des habitants du village et amis, ont souhaité pour ses obsèques, être aux côtés de l'ensemble de sa famille pour l'accompagner dans sa dernière demeure le jeudi 25 septembre. L'ensemble des élus adresse à Guy son époux et à l'ensemble de ses proches sa sincère amitié et ses plus vives condoléances.

Les vendanges : Comme tous les villages vigneron, Caramany et sa cave coopérative vivent au rythme des vendanges. Depuis fin août les cueillettes de raisin, d'abord pour les blancs puis les rosées s'enchaînent. Le 18 septembre les vendanges pour les vins rouges ont commencé. Saluons l'arrivée à la cave de nouveaux coopérateurs.

Chèvres traversant le village : Le dimanche 28 septembre Caramany a eu l'heureuse surprise, vers 15 h, d'être traversé par un troupeau de chèvres, conduit par des chevriers à cheval. Venu d'Albi et à destination de Prades, ce voyage pour le troupeau représente environ 200 km.

Mon village au fil de l'eau : L'auteur de ce livre, Bernard Caillens, présentera dans le cadre d'une conférence/dédicace, son travail à Caramany, salle des fêtes, le samedi 15 novembre prochain.



Fête des vendanges 2025



Premières vendanges

LA VIE DE LA MAIRIE

1^{er} septembre : Obsèques à Caramany de Monsieur Jean Louis Rigal.
Rentrée des classes avec 19 enfants

19 septembre : Estagel. Rendez-vous Notaire pour le compte de Marc Rousseau.

22 septembre : Saint Paul de Fenouillet, Communauté de Communes. CCAF Bureau des maires.

23 septembre : Saint Paul de Fenouillet, Communauté de Communes. CCAF Projets éducatifs du territoire.

24 septembre : Mairie de Saint Paul, conseil d'exploitation des eaux et assainissements.
Caramany Mairie. Conseil Municipal.

25 septembre : Obsèques à Caramany de Madame Françoise Fouliard.
Cases de Pène. Réunion SMBVA (Syndicat Bassin Versant de l'Agly).

26 septembre : Estagel, Comité syndical du SIVOM.

30 septembre : Saint Paul de Fenouillet, Communauté de Communes. CCAF Conseil Communautaire



Troupeau de chèvres traversant le village

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h00-12h00. Départ du courrier avant 11h30

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 03 50

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h00-12h00.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29 **Urgences soir, week-end et jours fériés :** 06.21.40.59.76

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

La Taverne de Caramany : A compter du 2 avril 2025, ouverture du restaurant-pizzeria tous les jours à partir de 8h00 jusqu'à 14h30, réouverture à 18h00, sauf le dimanche soir, le lundi soir et le mardi soir. Vente de pains et de viennoiseries cuits sur place tous les jours. Spécialités et pizzas également à emporter. Pour tous renseignements Tel : 06 17 37 30 87 ou sur place.

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Epicerie : Mardi matin à partir de 10h20

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 06 82 49 37 36.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92

VigiEAU – Chaque geste compte

Information sur le détail des mesures concernant les restrictions d'eau en période de sécheresse.

Site internet : <https://vigieau.gouv.fr>